



## AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale, en conformité avec la loi sur la fiscalité municipale que :

Vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, laquelle sera tenue :

**Date : Mercredi le 17 décembre 2025 à 19h30**  
**Endroit : Salle municipale au 102 rue de la Fabrique**  
**Objet : Présentation et adoption du budget 2026**  
**Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028**

Lors de cette assemblée extraordinaire, il y aura présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026, ainsi que la présentation du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028. Le budget vous sera expliqué et une période de questions vous sera allouée sur le sujet, afin de vous transmettre toute l'information pertinente.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 1<sup>er</sup> jour du mois de décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Burelle". The signature is fluid and cursive.

Sylvie Burelle, g.m.a.  
Greffière-trésorière et directrice générale

**N.B. Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2025 au 3 janvier 2026 inclusivement. La séance du conseil aura lieu le mardi 13 janvier 2026.**